Procès-Verbal — Assemblée Générale Ligue des Pamplemousses Début d’année 2026-2027

Date de la séance : 17 septembre 2026

Heure de levée / fin : 22 h 32

1. Ordre du jour

1. Ouverture
2. Résumé des mandats du C.A.
3. Citrus
4. Élections
5. Modification des équipes
6. Statut Premium
7. Proposition sur le quorum
8. Finances
9. Points mis en dépôt
10. Varia

2. Délibérations et résolutions (Déroulement réel de la séance)

Résolution #1 — Ouverture (19 h 56) — ADOPTÉ

Il est proposé d'ouvrir officiellement la séance de l'assemblée générale.

Proposé par : Jade St-Germain
Appuyé par : Nicolas Godin

Résolution #2 — Élection des officiers de séance (19 h 56) — ADOPTÉ

Il est proposé d'élire Jade St-Germain à l'animation de l'assemblée et Alexis Roger au secrétariat de séance.

Proposé par : Danaé Guérette-Lang (Ahuntsic)
Appuyé par : Jérémy Bélanger (Bois-de-Boulogne)

Résolution #3 — Gardien du temps / du sentier (20 h 00) — ADOPTÉ

Il est proposé de nommer Nicolas Harbeaux à titre de gardien du senti et gestionnaire du temps de parole.

Proposé par : Nicolas Harbeaux
Appuyé par : Félix Blais

Résolution #4 — Temps de parole (20 h 01) — ADOPTÉ

Il est proposé de fixer une limite de parole de 2 minutes par personne par intervention.

Proposé par : Jade St-Germain
Appuyé par : Yvan Dequoi (Montmorency)

Résolution #5 — Amendement à la charte concernant l'IPP (20 h 21) — ADOPTÉ

Il est proposé d'amender la charte au point relatif à l'IPP et d'adopter la version mise à jour telle que présentée.

Interventions et questions soulevées pendant le débat :

- Nathan Desjardins (Lionel-Groulx) demande quelles sont les sanctions ou conséquences en cas de dépassement de l'IPP.
- Sophia Pharès (Bois-de-Boulogne) s'enquiert de la possibilité de réduire le seuil de cote Z nécessaire à l'application de l'IPP.
- Jade St-Germain soulève l'enjeu des billets vendus au public et demande si des règles précises doivent encadrer cette situation.
- Camille Huard (Ahuntsic) demande combien d'équipes affichent actuellement une cote Z située entre 2 et 3.

Proposé par : Félix Robillard (Montmorency)
Appuyé par : Vincent Trudelle (Bois-de-Boulogne)

Résolution #6 — Seuil statistique de l'IPP (20 h 34) — ADOPTÉ

Il est proposé de fixer le seuil d'application de l'IPP à un écart de +2,5 écarts-types par rapport à la moyenne.

Proposé par : Félix Robillard (Montmorency)
Appuyé par : Sophia Pharès (Bois-de-Boulogne)

Résolution #7 — Finances et budget (20 h 46) — ADOPTÉ

Il est proposé d'adopter les états financiers et les prévisions budgétaires tels que présentés.

Proposé par : Vincent Trudelle (Bois-de-Boulogne)
Appuyé par : Félix Robillard (Montmorency)

Résolution #8 — Changement de catégorie : La French (20 h 51) — ADOPTÉ

Il est proposé de reclasser l'équipe « La French » dans la division « Tangerine ».

Proposé par : Félix (Dawson)
Appuyé par : Sophia Pharès (Bois-de-Boulogne)

Résolution #9 — Passage en Clémentine : Le Smash et Le Panache (20 h 53) — ADOPTÉ

Il est proposé de faire monter les équipes « Le Smash » et « Le Panache » de Rosemont dans la catégorie « Clémentine ».

Proposé par : Daly Doucet (Édouard-Montpetit)
Appuyé par : Charles-Éric Fournier (Saint-Jean)

Résolution #10 — Renommage et reclassement : Le Quiproquo (20 h 55) — ADOPTÉ

Il est proposé de transférer l'équipe « Le Quivive » en catégorie « Clémentine » et de changé son nom pour « Le Quiproquo ».

Proposé par : Rose
Appuyé par : Kiev Rivest (Saint-Jean-sur-Richelieu)

Résolution #11 — Admission en Clémentine : Le Quatrième Mur (20 h 59) — ADOPTÉ

Il est proposé d'intégrer l'équipe « La Quatrième Mur » de Saint-Lambert dans la division « Clémentine ».

Proposé par : David (Saint-Lambert)
Appuyé par : Philippe Raynaud (Lionel-Groulx)

Résolution #12 — Réintégration : Les Perchaudes (21 h 08) — ADOPTÉ

Il est proposé de réintégrer au sein de la ligue l'équipe « Les Perchaudes » de Terrebonne.

Proposé par : Jennie Mombrun (Terrebonne)
Appuyé par : Nicolas Godin

Résolution #13 — Admission en Clémentine : L'ONU (21 h 14) — ADOPTÉ

Il est proposé d'intégré l'équipe « L'ONU » de Saint-Jérôme dans la catégorie « Clémentine ».

Proposé par : Tommy Gagnon
Appuyé par : Alexis Roger

Résolution #14 — Intention de montée : La FRIM (21 h 17) — IRRECEVABLE

David Lavigueur (Montmorency) propose d'entériner le projet de faire monter l'équipe « La FRIM » (Montmorency) en catégorie « Clémentine » pour la saison 2027-2028.

***Constat :* La proposition est jugée irrecevable par l'assemblée afin de ne pas engager ou lier les décisions des assemblées futures. Aucune délibération ni vote n'ont lieu.**

Résolution #15 — Admission en Clémentine : La Cote R (21 h 17) — ADOPTÉ

Il est proposé d'intégrer l'équipe « La Cote R » d'Édouard-Montpetit dans la division « Clémentine ».

Proposé par : Daly Doucet (Édouard-Montpetit)
Appuyé par : Alexis Roger

Résolution #16 — Statut Premium : Ahuntsic (21 h 19) — ADOPTÉ

Il est proposé de mandater le collège Ahuntsic de recevoir le Premium pour la division Clémentine.

Proposé par : Camille Huard (Ahuntsic)
Appuyé par : Félix Robillard (Montmorency)

Résolution #17 — Statuts Premium : Pamplemousse et Tangerine (21 h 21) — ADOPTÉ

Il est proposé que les cégeps recevant les divisions Pamplemousse et Tangerine soient réglées à l'amiable entre Ahuntsic et Marie-Victorin.

Proposé par : Camille Huard (Ahuntsic)
Appuyé par : Alexis Roger

ÉLECTION :

Résolution #18 — Procédure de vote pour la présidence (21 h 38) — ADOPTÉ

Il est proposé de reporter l'élection de la présidence à la toute fin du processus électoral.

Proposé par : Anick Myre (Vieux-Montréal)
Appuyé par : Xavier Guévin (Vieux-Montréal)

Résolution #19 — Passage à huis clos (21 h 56) — ADOPTÉ

Il est proposé de poursuivre les délibérations entourant les élections à huis clos.

Proposé par : Sophia Pharès (Bois-de-Boulogne)
Appuyé par : Audrey Masse (Ahuntsic)

Résolution #20 — Levée du huis clos (21 h 57) — ADOPTÉ

Il est proposé de lever le huis clos et de reprendre l'assemblée en plénière ouverte.

Proposé par : Félix Robillard (Montmorency)
Appuyé par : Yvan Dequoi (Montmorency)